

Haute-Garonne le Département



DOSSIER DE PRESSE

RENTRÉE SCOLAIRE 2025-2026

01/09/2025

“

Mon engagement c'est celui d'une école qui rassemble et qui assure à nouveau son rôle d'ascenseur social.

SÉBASTIEN VINCINI

Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne



Dans un département qui accueille 18 000 nouveaux habitants par an, nous portons une vision d'avenir pour anticiper les besoins des familles des collégiennes et des collégiens de Haute-Garonne.

SÉBASTIEN VINCINI

Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne

Les « années collège » sont fondatrices pour nos adolescents. Afin de les accompagner au mieux durant cette période, le Conseil départemental veille à donner les meilleures conditions de travail, d'épanouissement et d'émancipation au sein des collèges.

Près de 69 000 élèves sont inscrits cette année dans les 123 collèges publics et privés de Haute-Garonne. Dans un département qui accueille 18 000 nouveaux habitants par an, il est indispensable de porter une vision d'avenir et d'anticiper les besoins pour éviter des collèges surchargés.

Avant la fin de ce mandat, nous aurons bâti 10 nouveaux collèges, reconstruit entièrement 3 établissements et 4 collèges auront bénéficié de travaux de réhabilitation énergétique.

Contrairement à d'autres, en 2025, nous avons voté un budget qui préserve la forte capacité d'investissements du Département de la Haute-Garonne, à hauteur de 259 M€. Ainsi, nous poursuivons la construction de collèges, avec deux nouveaux chantiers lancés cette année à Aucamville et Plaisance-du-Touch et nous maintenons le cap de la nécessaire bifurcation écologique. Face au mur du réchauffement climatique, nous portons un haut niveau d'exigences pour la construction bas carbone, la performance énergétique des bâtiments et le confort d'été des élèves et des professionnels. Pour exemple, nous installons des brasseurs d'air dans les classes, nous végétalisons les cours de récréation, installons des panneaux photovoltaïques sur les toits de nos collèges, récupérons les eaux pluviales...

Mon engagement c'est aussi celui d'une école qui rassemble et qui assure à nouveau son rôle d'ascenseur social.

Notre programme pour la mixité sociale dans les collèges, qui perdure depuis 2017, en est un exemple. Mais également, l'ensemble des parcours éducatifs créés de manière volontariste par le Département qui favorisent le vivre-ensemble, la citoyenneté, l'accès à la culture et à la pratique sportive.

Sans oublier, notre plan de lutte contre le harcèlement scolaire, mis en œuvre en complément de l'Éducation nationale. Ma majorité départementale porte également avec force le combat pour l'égalité filles-garçons dès l'école.

L'an passé, nos 102 collèges publics ont été équipés de distributeurs de protections périodiques gratuites. Les règles ne sont pas taboues. La précarité menstruelle est une réalité et nous agissons.

Parce que les inégalités sociales persistent, nous continuons de soutenir les familles avec plus de 20 000 élèves qui bénéficient de l'aide au paiement de la restauration scolaire. Accéder à une alimentation saine est un droit pour tous. Le plan repas « 100 % fait-maison, local, bio » continue de se déployer cette année dans les cantines, avec plus de la moitié des collèges engagés dans cette démarche.

Notre action pour le bien-vivre dans les collèges et la réussite scolaire est large, et s'étend bien au-delà de nos compétences légales. Aujourd'hui, je suis très préoccupé par la sédentarité et la santé mentale de nos jeunes. Alors que l'État se désengage de la médecine scolaire, j'appelle le gouvernement à déléguer cette compétence aux Départements dans les collèges.

Je souhaite à tous les collégiens et toutes les collégiennes une excellente rentrée 2025 !

SOMMAIRE



Investir pour des collèges qui protègent du réchauffement climatique	4-7
Stopper la dégradation du climat scolaire	8-9
Permettre la réussite scolaire et l'égalité des chances	10-11
Soutenir le pouvoir d'achat des familles	12-13
Les chiffres clés de l'Éducation	14



Cour du nouveau collège de Castelnau-d'Estrétefonds, ouvert à la rentrée 2024 (Médaille d'Or Bâtiment Durable Occitanie)

Investir pour des collèges qui protègent du réchauffement climatique

Le Conseil départemental poursuit des investissements forts pour construire, réhabiliter, agrandir les collèges en Haute-Garonne, pour garantir les meilleures conditions de travail.

EN CHIFFRES

69 000

collégiens
en 2025-2026

+ 400 collégiens
supplémentaires à la rentrée

2 nouveaux collèges
construits à l'horizon 2027

Alors que la Haute-Garonne accueille chaque année 18 000 nouveaux habitants, le Conseil départemental a fait le choix de maintenir un haut niveau d'investissements pour les collèges. Entre 2015 et 2027, 10 nouveaux collèges auront été livrés, 3 entièrement reconstruits et 5 auront bénéficié de travaux d'extension ou de réhabilitation énergétique. Le Département, qui gère aujourd'hui 102 collèges publics, s'est pleinement engagé pour l'adaptation des établissements au changement climatique, avec l'objectif d'atteindre la neutralité carbone des bâtiments publics à l'horizon 2035.

DES NOUVEAUX COLLÈGES PERFORMANTS ÉNERGÉTIQUEMENT

• **Lancement de deux nouveaux collèges à Aucamville et Plaisance-du-Touch fin 2025 pour une ouverture à la rentrée 2027**

Ces deux futurs établissements auront une capacité de 720 élèves chacun. Le collège d'Aucamville sera situé rue des Écoles et le collège de Plaisance-du-Touch, au sud du plateau de la Ménude.

Les projets sont conçus pour limiter l'impact de leur construction sur l'environnement, proposer des bâtiments performants énergétiquement et permettre le confort d'été des élèves et des équipes éducatives, sans recourir à la climatisation.

Ils disposeront notamment d'un système de géothermie permettant de chauffer et rafraîchir les bâtiments, de panneaux photovoltaïques, de systèmes de récupération d'eaux pluviales, ou encore d'une cour de récréation végétalisée. Les techniques de construction sont également innovantes avec l'utilisation de béton bas carbone (Aucamville) et de murs intérieurs en terre récupérée sur site (Plaisance-du-Touch).

À l'instar des collèges de Paléficat à Toulouse et Castelnau-d'Estrétefonds, ouverts à la rentrée 2024, ces deux projets ont reçu la Médaille d'Or Bâtiment Durable Occitanie.

RÉHABILITATION ÉNERGÉTIQUE ET RESTRUCTURATION

• Livraison du collège des Ponts-Jumeaux

Le collège des Ponts-Jumeaux a fait l'objet d'une rénovation de grande ampleur qui a permis l'agrandissement des locaux mais aussi la restructuration et la réhabilitation énergétique du bâtiment existant.

Le nouveau bâtiment de 650 m² a été livré en février 2025. Il accueille un auditorium de 140 m² pour la classe orchestre, une salle de musique, deux salles de technologie, deux salles de classes courantes et une salle informatique. Il s'agit d'un bâtiment à haute performance énergétique (BEPOS), qui permet d'agrandir la capacité du collège à 480 élèves (+ 100 élèves).

Le chantier de restructuration du bâtiment existant, qui s'est terminé cet été, a permis la création d'une cuisine autonome et l'agrandissement du réfectoire, la végétalisation de la cour de récréation et la réhabilitation énergétique du bâti (pompe à chaleur sur géothermie, 60 panneaux photovoltaïques, cuve de récupération des eaux pluviales...).

Ce projet représente un budget de 8 M€, financé par le Département avec la participation de l'État, du FEDER (Fonds européen de développement régional) et de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie).

• Livraison du collège Leclerc à Saint-Gaudens

Cet établissement a fait l'objet d'un grand projet de restructuration pour un budget de 3,5 M€.

Les travaux ont permis la mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite, la rénovation de la vie scolaire, des salles de classe et la restructuration de la cuisine.

• 4 réhabilitations énergétiques programmées d'ici fin 2028

dans les collèges Nicolas Vauquelin et Bellevue à Toulouse, Robert Roger à Rieumes et Galilée à la Salvetat-Saint-Gilles. Les études débuteront en 2026.

FOCUS

La remise en état du collège de Pins-Justaret

Le collège Daniel Sorano de Pins-Justaret a été impacté par un violent orage de grêle en mai dernier. Des dégâts importants ont entraîné la fermeture temporaire de l'établissement aux élèves. Les équipes du Conseil départemental se sont mobilisées pour la remise en état du collège. Des travaux ont été réalisés dès les mois de mai et juin pour rouvrir partiellement l'établissement avant la fin de l'année scolaire (50% des plafonds du collège ont dû être refaits). Le collège est pleinement fonctionnel pour la rentrée 2025.



Visite de l'extension du collège des Ponts-Jumeaux en présence de Sébastien Vincini, président du Conseil départemental

FOCUS

Poursuite des travaux au collège Pierre de Fermat à Toulouse

Début 2026, les travaux de réfection de la façade rue Gambetta vont débuter. Le Département de la Haute-Garonne mène depuis 2019 un grand projet de restauration des parties historiques du bâtiment, qui a déjà permis la rénovation des 2 portails et des 2 cours intérieures de l'Hôtel de Bernuy.

AMÉLIORER LE CONFORT D'ÉTÉ DES COLLÈGES EXISTANTS

L'adaptation des collèges au réchauffement climatique est un enjeu majeur auquel le Département répond en menant de nombreux travaux pour améliorer la performance énergétique et le confort d'été dans les établissements existants.

En 2025, 28 collèges sont dotés de brasseurs d'air et 20 collèges passent en éclairage LED.

Par ailleurs, le Conseil départemental poursuit les projets de cours « Oasis » pour réaménager et végétaliser les cours de récréation et ainsi mieux lutter contre les îlots de chaleur.

6 collèges sont concernés en 2025 : Jean Rostand à Balma, André Abbal à Carbonne, Léon Blum et Jean Jaurès à Colomiers, Galilée à La Salvetat-Saint-Gilles et Léonard de Vinci à Tournefeuille.

Depuis 2022, 15 collèges ont bénéficié d'un projet de réaménagement de cour pour un budget total de 3,5 M €.



Cour oasis du collège de Paléficat, inauguré en septembre 2024

FOCUS

Le réemploi du mobilier

- Le collège de Castelnau-d'Estrétefonds, ouvert en septembre 2024, a été équipé avec du mobilier de réemploi fourni par la Scop Merci René, les stocks de la collectivité et l'achat de seconde main. Au total, ces 600 mobiliers de réemploi représentent une économie de 25 % pour la collectivité et 780 heures d'insertion créées au niveau local.
- Les élèves de Segpa du collège Georges Chaumeton de L'Union ont remis à neuf 120 anciennes tables scolaires, issues du stock départemental, qui ont rejoint le nouveau bâtiment du collège des Ponts-Jumeaux en février 2025.
- Les élèves de Segpa de collège Toulouse-Lautrec vont également travailler sur la rénovation de tables scolaires qui serviront dans leur établissement.

QUALITÉ ALIMENTAIRE : PLUS DE 50 % DES COLLÈGES ENGAGÉS POUR LE « 100 % FAIT-MAISON, LOCAL, BIO »

Le Conseil départemental a engagé en 2023 le plan « 100 % fait-maison, local, bio » dans les restaurants scolaires pour favoriser l'approvisionnement local et de qualité.

En 2024, 24 collèges pilotes se sont engagés dans cette démarche et sont rejoints à la rentrée 2025 par 24 établissements supplémentaires. Plus de la moitié des collèges disposant d'une cuisine autonome est désormais engagée dans la démarche « 100 % fait-maison, local, bio ».

Le Département se fixe pour objectif d'ici 2028 de permettre à l'ensemble des collèges du territoire de servir des repas faits-maison avec des produits issus de filières locales, dans le cadre de la labélisation « Ecocert en cuisine » qui est le premier cahier des charges français dédié à la restauration collective durable, bio et locale.

En Haute-Garonne, 93 collèges publics (sur 102) disposent d'une cuisine autonome et 204 cuisiniers sont mobilisés dans les établissements.

EN CHIFFRES

93 collèges
publics en cuisine autonome

6,6 millions
de repas produits chaque
année dans les collèges

"100 % fait-maison, local, bio" :

48 collèges
engagés en 2025

100 % des collèges
engagés d'ici 2028





Stopper la dégradation du climat scolaire

Le Conseil départemental porte un engagement constant, au-delà de ses compétences obligatoires, pour l'apprentissage de la citoyenneté et la lutte contre toutes les formes de harcèlement et de discriminations dans les collèges.

DES PARCOURS UNIQUES POUR LA CITOYENNETÉ ET LA LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT

• Le Parcours laïque et citoyen

Depuis 2016, le Département déploie le Parcours laïque et citoyen (PLC) qui propose un large panel d'actions de sensibilisation aux valeurs de la République, au principe de Laïcité et au vivre-ensemble. Ce parcours, unique en France, est devenu un support pédagogique de premier plan pour les enseignants (du CM1 à la 3^e). En 2024-2025, 1 200 classes ont participé au Parcours laïque et citoyen, soit plus de 33 000 élèves.

Plus de 360 000 élèves ont bénéficié d'une action PLC depuis sa création.

• La lutte contre le harcèlement scolaire

En 2023, la collectivité a décidé d'élargir sa démarche en élaborant un catalogue d'actions complémentaire, dédié à la lutte contre le harcèlement scolaire qui touche un élève sur 5 au cours de sa scolarité.

En 2024-2025, 480 classes ont bénéficié d'une action de prévention et de sensibilisation au harcèlement, soit près de 13 500 élèves.

Pour l'année 2025-2026, le Parcours laïque et citoyen et le Parcours de lutte contre le harcèlement proposent au sein d'un catalogue commun 180 actions portées par 163 associations et acteurs haut-garonnais.

En parallèle, le Département poursuit le déploiement de jeunes volontaires

en service civique dans les collèges, spécifiquement formés aux questions liées au harcèlement, en partenariat avec l'association Unis-Cité et l'Éducation nationale. 24 jeunes ont ainsi été mobilisés dans 21 collèges publics au cours de l'année 2024-2025. Enfin, le guide dédié à la lutte contre le harcèlement scolaire, élaboré par le Département en 2023, sera distribué à la rentrée aux 17 000 élèves de 6^e.

• **Poursuite des Ateliers du Midi**

Le Département poursuit le financement des Ateliers du Midi, créés en 2020, qui permettent de proposer au sein des collèges des actions ludico-éducatives sur la pause méridienne, dans l'objectif de favoriser un climat scolaire serein et lutter contre les incivilités. En 2024-2025, 210 Ateliers du Midi ont été soutenus par le Département dans 61 collèges.

FAVORISER L'ÉGALITÉ ET L'INCLUSION

• **Des distributeurs de protections périodiques gratuites**

Le Conseil départemental a équipé à la rentrée 2024 l'ensemble des 102 collèges publics haut-garonnais de distributeurs de protections périodiques gratuites pour lutter contre la précarité menstruelle et favoriser l'égalité filles-garçons.

Cette action s'accompagne de la distribution, début septembre 2025, d'un guide pédagogique, « Les règles sang tabou », auprès des élèves de 6^e. Ce livret, réalisé par le Conseil départemental, a pour objectif d'améliorer la connaissance des adolescents, filles comme garçons, sur les menstruations afin de favoriser le bien-être de chacun et le respect mutuel.

• **Une conception des bâtiments égalitaire**

L'aménagement des espaces de vie dans les collèges est conçu pour éviter les situations de harcèlement et de mise à l'écart. Chaque projet de nouvel établissement ou de restructuration intègre désormais une conception plus égalitaire et sécurisante des cours de récréation, des vestiaires, des toilettes, des halls d'entrée et des espaces de circulation dans les établissements.

• **L'inclusion des élèves en situation de handicap**

4 nouvelles Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS), destinées à l'accueil en milieu ordinaire d'enfants en situation de handicap, ouvriront à la rentrée scolaire 2025. Au total, 98 classes ULIS sont accueillies dans 92 collèges publics du département.

EN CHIFFRES

360 000 élèves

ont participé au Parcours laïque et citoyen depuis sa création en 2016

102 collèges

publics équipés de distributeurs de protections périodiques gratuites



Échange de Sébastien Vincini avec des élèves du collège Louisa Paulin à Muret, lors de l'installation des premiers distributeurs de protections périodiques gratuites en septembre 2024



Permettre la réussite scolaire et l'égalité des chances

Le Département de la Haute-Garonne porte un engagement fort pour l'égalité des chances et la réussite de tous les élèves, à travers son programme mixité sociale dans les collèges et en favorisant l'accès à la culture et à la pratique sportive pour les collégiens.

LA MIXITÉ SOCIALE DANS LES COLLÈGES

Depuis 2017, la Haute-Garonne s'est imposée comme un Département pionnier sur la mixité sociale dans les collèges avec un programme de grande ampleur :

- 2 200 élèves ont bénéficié du plan d'amélioration de la mixité sociale dans les collèges depuis la fermeture progressive des établissements Raymond Badiou et Bellefontaine à Toulouse ;
- 7 collèges d'affectation favorisés situés dans l'agglomération toulousaine ;
- 13 navettes gratuites dédiées pour les élèves issus des quartiers Reynerie/Bellefontaine vers leur collège d'affectation ;
- 2 collèges construits dans les quartiers socialement mixtes à Toulouse,

Jeanne et Jean Phillipe (Saint-Simon) et Sabine Weiss (Guilhermy).

• Un dispositif unique en France

En juin 2023, le Conseil départemental a signé avec l'Éducation nationale une convention unique en France qui pérennise les moyens accordés par les deux institutions nécessaires au bon fonctionnement du dispositif.

Le Département, compétent en matière de carte scolaire, fait de la sectorisation un outil pour favoriser l'équilibre social des établissements, au fil des nouvelles implantations et de l'évolution démographique.

Enfin, le Département poursuit le dispositif d'incitation financière mis en place en 2019, à destination de l'ensemble des collèges publics et privés du département pour favoriser

la mixité sociale au sein des établissements. Cette mesure inédite en France consiste à moduler une part de la dotation de fonctionnement attribuée par le Conseil départemental pour financer des projets éducatifs, en fonction du taux de mixité sociale de l'établissement. La part structurelle qui permet le fonctionnement et l'entretien des bâtiments n'est pas concernée.

En application de ce dispositif, la part éducative varie entre 22 € et 70 € par élève, pour une moyenne de 54 €.

En 2024, 61 collèges ont bénéficié d'un bonus. L'objectif étant, qu'à terme, l'équilibre social dans l'ensemble des 123 collèges publics et privés du département corresponde à la composition de leur secteur respectif de recrutement.

L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

• 22 parcours d'Éducation artistique et culturelle

Le Département renforce en 2025 son programme d'Éducation artistique et culturelle, avec 6 nouveaux parcours. 22 parcours seront ainsi proposés cette année dans les collèges, destinés à la découverte de multiples domaines : cinéma, arts vivants et visuels, patrimoine, littérature, bande dessinée, éducation aux médias et à l'information...

En 2024-2025, 17 387 collégiens ont participé à un parcours culturel, soit 4 714 élèves de plus qu'en 2023-2024.

Ces actions de médiation culturelle sont notamment portées par les musées et lieux départementaux (Musée départemental de la Résistance et de la Déportation, Médiathèque départementale, Archives départementales, Musée de l'Aurignacien, Musée archéologique départemental de Saint-Bertrand-de-Comminges).

Le dispositif « Collège au cinéma », élargi depuis la rentrée 2024 aux élèves de la 6^e à la 3^e, a concerné 10 154 élèves sur l'année 2024-2025 (contre 7 650 élèves en 2023/2024).

LA PRATIQUE SPORTIVE DANS LES COLLÈGES

Les jeunes passent de plus en plus de temps derrière leurs écrans et la sédentarité impacte leur santé. Le Conseil départemental agit pour encourager la pratique sportive et en favoriser l'accès auprès des jeunes et en particulier des collégiens. Plusieurs événements sont organisés tout au long de l'année, afin de développer la culture physique des collégiens, découvrir un large panel de disciplines pour encourager la pratique régulière au quotidien.

En avril 2025, le Département a organisé, dans le cadre de la Semaine olympique et paralympique, une « Conférence olympique » au Pavillon République réunissant des athlètes olympiques et paralympiques du département, pour un échange avec 250 élèves haut-garonnais.

En 2024-2025, près de 1 100 collégiens issus de 27 collèges ont participé à une action dans ce cadre.

EN CHIFFRES

2 200 élèves

du Grand Mirail concernés par le programme mixité sociale depuis 2017

Près de 18 000

collégiens ont bénéficié d'un parcours d'Éducation artistique et culturelle en 2024-2025



Orchestre de Chambre de Toulouse au collège Hubertine Auclert



Soutenir le pouvoir d'achat des familles

Le Département préserve ses politiques de solidarité envers les plus fragiles et poursuit ses dispositifs d'aide pour les familles modestes.

L'AIDE À LA RESTAURATION SCOLAIRE

Le Département soutient les familles modestes en prenant en charge, intégralement ou à 50 %, les frais de restauration scolaire de leur(s) enfant(s) au collège.

En Haute-Garonne, 62 810 élèves sont demi-pensionnaires (dans les collèges publics et privés) en 2024-2025, soit 92 % des élèves. Plus de 6,6 millions de repas ont été servis cette année.

L'aide à la restauration scolaire bénéficie à 20 121 élèves (dont 11 925 à 50 % et 8 196 à 100 %).

Cela représente un budget de 5,4 M€ pour la collectivité.

LES TRANSPORTS SCOLAIRES

Le Conseil départemental prend en charge le transport scolaire pour les élèves de la maternelle à la terminale, résidant dans les 114 communes desservies par Tisséo collectivités (dans le respect de la carte scolaire et d'un établissement situé dans un rayon de plus d'un kilomètre en ligne droite du domicile). Cela concerne 43 800 élèves environ, pour un budget de 21 M€.

Pour les élèves résidant sur des territoires non desservis par les réseaux réguliers de transport public (Tisséo, cars liO-Arc-en-Ciel, réseau TER - SNCF), le Conseil départemental met en œuvre des liaisons spécifiques en autocars. En septembre 2025, 300 services seront ainsi proposés aux élèves concernés.



Le Département prend également en charge intégralement le transport scolaire des élèves empruntant le réseau Tisséo (un aller-retour par jour scolaire).

À la rentrée scolaire 2025, un droit d'inscription de 30 €, auquel s'ajoutera un tarif de 15 € par enfant, sera demandé aux familles pour éviter les inscriptions non utilisées par la suite qui font que les autocars, affrétés par le Département, roulent à moitié vides durant l'année scolaire. Dans la période actuelle de budget contraint par l'État, le Conseil départemental de la Haute-Garonne doit gérer au plus près les finances publiques.

Ce forfait d'inscription reste très en deçà de la participation aux coûts du transport demandée par une majorité d'autorités organisatrices au niveau national.

Les familles les plus précaires pourront bénéficier d'une exonération totale ainsi que les familles bénéficiant du programme mixité sociale dans les collèges.

Le Département poursuit par ailleurs la prise en charge, sans frais d'inscription, du transport scolaire pour les élèves et les étudiants en situation de handicap, pour un budget de 17,5 M€. Près de 2 000 élèves en bénéficient.

EN CHIFFRES

+ de 20 000
élèves bénéficiaires
de l'aide à la restauration scolaire

45 800 élèves
transportés par le Département

38,5 M€ pour
le transport scolaire

Les chiffres clés de l'Éducation

Les effectifs

69 000
collégiens

attendus en Haute-Garonne
en septembre 2025

+ 400
à la rentrée 2025



+ 2 000
collégiens
d'ici 5 ans

La solidarité

L'aide à la restauration scolaire :

20 121 élèves

(soit 32 % des demi-pensionnaires)

Budget : 5,2 M€

Gratuité totale :

8 196 élèves

Les transports scolaires :

45 800 élèves

Budget : 38,5 M€

Les collèges

102 collèges publics

18 établissements

construits, réhabilités
ou ayant bénéficié
de travaux d'extension
entre 2015 et 2027

2 nouveaux collèges

construits à l'horizon 2027

15 cours végétalisés

aménagés depuis 2022
dont 6 pour la seule année 2025

93 établissements

possèdent une cuisine autonome

48 collèges

participent au projet 100 % fait maison, local et bio
en 2025 (100 % d'ici 2028)

98 classes ULIS

(Unités localisées pour l'inclusion scolaire)

31 classes UPE2A

(Unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants)

1 200 agents

départementaux dans les collèges



Plus de 1 200 agents départementaux

engagés pour les 69 000 collégiens
de Haute-Garonne

861

Agents polyvalents

116

Responsables de cuisine

111

Cuisiniers

101

Agents de maintenance

81

Agents d'accueil

3

Responsables d'encadrement
technique

CONTACTS

Cécile van de Kreeke

Cheffe de service

Éditorial - Communication - Presse

cecile.van-de-kreeke@cd31.fr

05 34 33 33 72 - 06 24 66 05 30

Coralie Bombail

Attachée de presse

coralie.bombail@cd31.fr

05 34 33 30 42 - 07 77 70 22 27

Toutes les infos sur :



espace-presse.haute-garonne.fr
haute-garonne.fr



Conseil départemental de la Haute-Garonne
1, boulevard de la Marquette 31090 Toulouse cedex 9